

Bienvenue dans le monde du Vélib'



(1) Une femme, la soixantaine, roule à bicyclette dans la rue de Rivoli, à Paris. Avec ses cheveux gris, elle a tout de la grand-mère idéale ou de l'institutrice à la retraite. Mais la voilà qui brûle un feu rouge et fonce à toute allure sur la foule qui traverse au passage piéton. Slalomant entre les passants avec son énorme vélo, elle se met en colère contre ceux qui restent en travers de sa route – le feu est pourtant vert pour les piétons.

(2) L'introduction du Vélib', ce vélo libre service à Paris, a accéléré le rythme de la ville, permettant aux cyclistes de se déplacer à toute allure. Et ces derniers se sentent irresponsables puisque les vélos ne leur appartiennent pas. Selon des chiffres récemment publiés, 11 600 Vélib' ont été vandalisés, démontés, cassés ou même jetés à la Seine depuis le début du programme, 7 800 autres ont été volés. Et quelques cyclistes ont commencé à mettre en ligne des vidéos "free ride Vélib'" ou "Vélib' extrême", où l'on

voit de jeunes casse-cou soumettre ces vélos solides mais peu maniables à des épreuves habituellement réservées aux VTT.

(3) «Ce qui frappe, c'est l'état d'esprit de nombreux utilisateurs. Ils pensent que pouvoir disposer de la propriété d'autrui les autorise à ne pas respecter le Code de la route et à se conduire comme des idiots», regrette Nathalie Dubois, une secrétaire médicale de 45 ans qui roule à vélo, le sien, depuis plus de dix ans. «Neuf fois sur dix, quand vous voyez quelqu'un désobéir au Code de la route ou se conduire comme un imbécile, vous pouvez être sûr qu'il roule en Vélib'.»

(4) Un nombre incroyable de cyclistes ont également l'air de penser que les sens interdits ne sont réservés qu'aux voitures. Et il faut l'avoir vécu pour le croire: sur les trottoirs, certains cyclistes n'hésitent pas à insulter les piétons pour qu'ils les laissent passer.

(5) La multiplication rapide des vélos dans Paris a créé une nouvelle forme de comportement irresponsable et agressif. Le nombre d'accidents parisiens impliquant des cyclistes a augmenté de 37,2 % depuis que le Vélib' a été créé. Un chiffre qu'il faut 24 relativiser, puisque après tout, la circulation en vélo a augmenté de plus de 70% depuis le lancement du Vélib'.

*Courrier international,
février 2010*

Tekst 7 Bienvenue dans le monde du Vélib'

- «Une femme, ... à Paris.» (lignes 1-3)
- 1p 20 Pourquoi est-ce que l'auteur parle de cette femme au premier alinéa?
Pour montrer que
- A cette femme constitue un danger dans la rue parce qu'elle ne respecte pas le Code de la route.
 - B cette femme préfère se déplacer dans Paris en vélo parce que ça va assez vite.
 - C faire du vélo à Paris est à déconseiller aux femmes qui ont plus de soixante ans.
 - D faire du vélo à Paris est dangereux à cause des nombreux piétons qui brûlent le feu rouge.
- 1p 21 Qu'est-ce qu'on peut conclure du 2ème alinéa?
- A Il y a des gens qui démontent les Vélib' pour en faire des VTT.
 - B Le comportement de certains utilisateurs du Vélib' est irresponsable.
 - C Le Vélib' connaît un succès fou dans la ville de Paris.
 - D Le Vélib' organise des "free ride Vélib'" pour promouvoir le vélo.
- 1p 22 Qu'est-ce que Nathalie Dubois regrette d'après le 3ème alinéa?
La majorité des cyclistes qui se servent du Vélib'
- 1 se comportent mal.
 - 2 se moquent du Code de la route.
- A La première.
 - B La deuxième.
 - C Les deux.
 - D Aucune.
- «il faut l'avoir vécu» (lignes 50-51)
- 1p 23 Qu'est-ce qu'il faut avoir vécu selon le 4ème alinéa?
Il faut avoir vu de ses propres yeux que
- A les cyclistes ne laissent pas toujours la priorité aux automobilistes.
 - B les cyclistes roulent sur les trottoirs en se conduisant de manière agressive.
 - C les piétons critiquent le mauvais comportement des cyclistes.
 - D les piétons ne laissent pas passer les cyclistes.
- 1p 24 Choisissez le mot qui manque à la ligne 62.
- A d'abord
 - B donc
 - C même
 - D pourtant

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.